

Règlement concours “En avant Noël”

ARTICLE 1 : La société GALEC, société coopérative Groupements d'Achats des Centres E.Leclerc, à capital variable dont le siège social est 26 Quai Marcel Boyer, 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculé au Registre du Commerce et des sociétés de Créteil sous le n°B 642 007 99, organise du 01 Décembre 2016 à 09 h 00 au 24 Décembre 2016 à 23 h 59 sur son compte Facebook un concours intitulé « En avant Noël ».

Le règlement sera disponible sur la page Facebook officielle de E.Leclerc Drive à l'adresse internet suivante : <https://www.facebook.com/leclercdrive/> dans le module même de jeu.

ARTICLE 2 : La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et du principe du jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la participation au jeu et des gains.

ARTICLE 3 : Ce concours est gratuit (sauf frais de connexion à internet) et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique majeure, déjà client ou non de E. Leclerc DRIVE, résidant en France métropolitaine, ayant un accès à internet, disposant d'une adresse email valide et disposant d'un profil Facebook, à l'exception de toute personne ayant contribué à la conception ou à la mise en œuvre du présent concours.

ARTICLE 4 : Le concours commence le 01 Décembre 2016 à 09 h 00 et sera exclusivement accessible par le réseau Internet sur le compte Facebook officiel de E. Leclerc DRIVE1. Le jeu concours se terminera le 24 Décembre 2016 à 23 h 59.

La participation au Jeu Principal est ouverte à toute personne majeure, ayant leur pleine capacité juridique, résidant en France métropolitaine (incluant la Corse), et possédant un compte Facebook. Le Jeu a pour objet de désigner 90 gagnants dans les conditions ci-après décrites. La participation est limitée à une tentative par jour pour un même utilisateur (même nom, prénom, code postal), pendant toute la durée du jeu.

ARTICLE 5 : PRINCIPE DU JEU PRINCIPAL

> Etape1 : Formulaire

Les Participants doivent, dans un premier, indiquer leur nom, prénom, email, adresse, code postal, ville et pays et si ils souhaitent ou non s'abonner à la newsletter de E.Leclerc Voyages. Les renseignements demandés sont à la libre et unique appréciation de l'annonceur, qui pourra modifier, élargir ou restreindre ces éléments à tout moment.

> Etape 2 : Validation de participation et gains

Les Participants devront cliquer sur “ jouer” pour voir le résultat (perdu ou gagné) et/ou le lot apparaître. Les participants pourront aussi publier le jeu sur leur mur Facebook ou inviter des amis à participer.

La désignation de chaque gagnant se fait de façon aléatoire et est établie via l'algorithme de l'application. Chaque gagnant sera contacté dans un délai maximum de 30 jours ouvrés heures ouvrés par mail ou par message privé Facebook.

La participation au Jeu est strictement nominative et limitée, pendant toute la durée du Jeu, à une seule par personne par jour (même prénom, même nom, même email et même code postal). La violation de cette règle sera sanctionnée par la disqualification de plein droit et sans préavis du Participant pour l'ensemble de ses participations et pour toute la durée du Jeu.

La participation au Jeu implique une attitude loyale dans le respect absolu des règles et des droits des autres joueurs et d'autres parties.

ARTICLE 6 : DOTATIONS

Lot 1

Cadeaux séjours : valable pour 1 week-end (du vendredi 15 h au lundi 10 h) ou 1 mid-week (du lundi 15 h au vendredi 10h) d'hébergement (hors vacances scolaires, ponts, périodes spéciales et en fonction disponibilités sur les gratuités).

Valable pour un cottage Premium 4 personnes sur l'un des 5 domaines français (Bois-Francis en Normandie, Hauts de Bruyères en Sologne, Lac d'Ailette dans l'Aisne/Picardie, Trois Forêts en Moselle/Lorraine, Bois aux Daims dans la

Vienne). Frais de transport, restauration, et activités à la charge des bénéficiaires.

Station : FRANCE METROPOLITAINE (domaine citée ci-dessus)

Période : Saison 2016

VALIDITÉ et DURÉE : Validité de 1 un an à partir de la date d'émission du bon séjour. Stock soumis aux disponibilités en gratuité (non cessible, ces séjours ne pourront être reportés, échangés ni vendus).

Cette dotation comprend : la location du cottage Premium équipé pour 4 personnes pour la période réservée et selon les horaires mentionnés (2 chambres, draps et couettes fournis, salle de bains, cuisine, vaisselle, lave-vaisselle, mobilier pour un bébé, TV, les charges d'eau et d'électricité, le ménage en fin de séjour excepté le coin cuisine) et l'accès à l'Aqua Mundo (piscine à vagues, pistes d'eau, toboggans, rivière sauvage).

Cette dotation ne comprend pas : le transport jusqu'au lieu de séjour, la taxe de séjour (à régler sur place), la caution (restituée après votre séjour, déduction faite des problèmes éventuels constatés), les repas, boissons et toutes dépenses personnelles, les services optionnels (lits faits à l'arrivée, linge de toilette, connexion internet/wifi, assurance...).

Selon des conditions ci-dessous : Date de départ non modifiable par le gagnant

Tout lot non utilisé ne pourra être reporté. Tous les lots non utilisés avant la date d'expiration ne pourront être reportés sur l'exercice suivant.

Le bon d'échange CENTER PARCS n'est ni cessible, ni remboursable, ni modifiable (dates, station, personne supplémentaire, semaine supplémentaire, formule...)

Valeur unitaire : 570 €

Lot 2

Bracelet connecté Withings Go

- Suivi des pas, de la course, des calories brûlées et de la distance parcourue

- Analyse de la nage (étanche)
- Analyse des cycles de sommeil
- Ecran E Ink™ Display
- Se porte au poignet, en clip, en porte-clés ou dans votre poche.

Compatible iOS et Android.

Couleur : Jaune

Valeur unitaire : 69.99 €

Lot 3

Caméra sportive Slide plus

Caractéristiques : Full HD 1080 p (25fps)

HP 720 (60fps)

VSA (60fps)

Définition photo : 12 Mégapixels maxi

Grand angle 140 °

Ecran LCD couleur 2”Pouces (5.08cm)

Alimentation batterie lithium 900 mAh

Autonomie : 70 minutes maximum

Caisson étanche à - 30 mètres

Mémoire : Micro SDHC 32 Go max (non fournie)

Interface USB/HDMI

Menu Multilingue

Valeur unitaire : 49.90 €

Le lot sera envoyé par la poste en recommandé à l'adresse du gagnant

Lot 4

50 codes de réduction d'un montant de 10.00 € à utiliser sur le site www.sport.leclerc pour un minimum d'achat de 40.00 €

Codes uniques, utilisables une seule fois, valables du 01/12/2016 au 31/03/2017.

Ces codes sont cumulables avec l'offre "5% de remise avec la carte E.Leclerc" mais ne peuvent pas être cumulés avec d'autres promotions, réductions et soldes.

Ces codes ne peuvent pas s'appliquer aux produits des marques Woodsun et Starter.

Les codes de réduction seront envoyés par mail aux gagnants.

Lot 5

1 liseuse Cybook Muse Frontlight d'une valeur unitaire de 99.90€ dont 0.10€ d'éco-participation

Lot 6

5 DVD à gagner. Ceux-ci seront attribués par ordre de tirage selon la liste ci-dessous

- 1 DVD Intégrale X-Men d'une valeur de 33.99€
- 1 DVD Hunger Games Quadrilogie d'une valeur de 35.99€
- 1 DVD La reine des Neiges d'une valeur de 14.99€
- 1 Blu-ray Les Tuches 2 d'une valeur de 19.99€
- 1 DVD Les Nouveaux Héros d'une valeur de 14.99€

Lot 7

1 jeu vidéo Xbox One - Sherlock Holmes The Devil's Daughter

Valeur unitaire : 60€

Lot 8

30 Tote bag logoté E.Leclerc DRIVE

Valeur unitaire : 10 euros

ARTICLE 7 : Tout gagnant qui ne réclamerait pas son lot ou qui ne fournirait pas son adresse postale complète 1 mois après avoir été contacté par téléphone et/ou email et/ou message Facebook par l'entreprise organisatrice se verrait alors dans l'impossibilité de le réclamer. Celui-ci serait alors redistribué ou utilisé pour un prochain jeu de l'enseigne.

ARTICLE 8 : Du fait de l'acceptation de son lot, le gagnant autorise la société organisatrice à utiliser son nom, prénom, pseudo, nom de compte, adresse postale et/ou internet dans toute manifestation promotionnelle liée au présent concours sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné.

ARTICLE 9 : La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable si, en cas de force majeure ou pour toute autre cause indépendante de sa volonté, ce concours devait être partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé. Il est en outre précisé que celle-ci ne pourra être également tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage qui résulterait, d'une façon quelconque, d'un problème d'accès au compte Facebook et donc au compte Facebook officiel de E. Leclerc DRIVE.

Ce jeu est soumis au droit français. Toute réclamation devra être adressée dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de fin du jeu.

ARTICLE 10 : Les participants sont informés que les données nominatives résultant de leur participation enregistrées dans le cadre du présent jeu (nom utilisé sur le profil Facebook), sont nécessaires à la prise en compte de leur participation au jeu. Elles pourront être utilisées à des fins promotionnelles par la société organisatrice.

ARTICLE 11 : Ce jeu est soumis au droit français. Toute réclamation devra être adressée dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de fin du jeu.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE : Il est expressément convenu que la loi ayant vocation à s'appliquer est la loi française.

ARTICLE 13 : INFORMATIQUE ET LIBERTES : En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés » relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les traitements automatisés des données personnelles réalisés à partir du site Internet www.e-leclerc.com ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). De plus, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à l'adresse suivante : SC GALEC – GT DRIVE- Jeu « Halloween » - 26, Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine.

Les données collectées relatives aux prospects sont conservées un an et celles relatives à des clients sont conservées pendant trois ans à compter de la dernière mise en contact.

1 <https://www.facebook.com/leclercdrive/>